



BULLETIN SEMESTRIEL DU GDSA13

Numéro 22

Décembre 2010

Sommaire du bulletin n°22 :

- Déclaration des ruchers
- Congrès FNOSAD
- CR AG du 13 novembre 2010
- Programme de prophylaxie apicole 2011
- Déclaration de transhumance
- Vespa-velutina campagne 2011

DOSSIERS :

- Procédure PR3.00(F)
- Info. compl. déclaration des ruchers
- Imprimés correspondant
- Bulletin adhésion 2011
- PP 2011: Note explicative
- PSE 2011. Recueil des FT.
- Recueil des documents inscription congrès FNOSAD
- Engagement participation volontaire au congrès FNOSAD
- Imprimé déclaration de transhumance
- Questionnaire « troubles apicoles »
- Membres du Bureau et du CA.

Editorial : Le GDSA13 organise pour le compte de la FNOSAD le 40^{ième} congrès de la santé de l'abeille en février en Arles. Après celui de La Ciotat en 1997, le département des B. du Rhône rejoint le club restreint des départements qui accueillent pour la seconde fois les apiculteurs de France et des pays riverains au cours d'une manifestation destinée à faire état des avancées réservées exclusivement aux questions sanitaires. Nous devons être à la hauteur de l'évènement tant sur la qualité des conférences que sur les conditions d'accueil des congressistes.

Une équipe de 15 personnes travaille assidûment à la mise en place de l'organisation depuis février 2009, tâche ardue puisque nous attendons 600 apiculteurs et plusieurs centaines de visiteurs à l'exposition. Dès la fin janvier nous aurons besoin de renforcer cette équipe. Nous faisons appel à votre engagement pour réserver quelques heures ou journées sur votre agenda au service de la collectivité apicole. Vous trouverez dans cette édition un bulletin prévu à cet effet.

L'évènement étant de taille à votre porte, nous espérons vous retrouver nombreux en Arles où vos amis pourront également bénéficier des activités associées, conférences « grand public », visite d'Arles et sa région, soirée spectacle au Patio de Camargue pour des prix défiant toute concurrence.

Pour récompenser le GDSA13, LSA offre à tous les adhérents du Groupement le numéro n° 240 (novembre, décembre 2010) dédié en particulier au congrès. Vous trouverez dans cette édition et dans ce bulletin tous les documents nécessaires à votre inscription. Ne tardez pas à vous inscrire. Mettez nous en contact avec vos connaissances susceptibles de louer un stand d'exposition. Pour tout complément d'information vous pouvez vous connecter sur le site du congrès à l'adresse <http://congresfnosad2011.free.fr>

50% des apiculteurs n'ont pas encore déclaré leurs ruchers. Un tiers des déclarations sont non-conformes (pas de code SIRET ou NUMAGRIT notamment). Nous vous rappelons que pour signer un PSE (fournitures subventionnées par le CG13) vous devez adhérer au GDSA13 et être à jour de votre déclaration de ruchers. Pour la grande majorité d'entre vous il n'y a aucune conséquence fiscale (imposition et TVA) ni sociale (MSA) consécutive à l'ouverture d'un code SIRET. Nous vous avons consulté lors de l'AG du 28 septembre et je me suis rendu dans la plupart des AG des groupements apicoles du département pour expliquer tout cela. Vous pouvez également prendre connaissance de la procédure PR03 (F) et de la note d'accompagnement dans ce bulletin ou sur le site du GDSA13 à l'adresse : <http://gdsa13.free.fr>

Nous attendons donc vos déclarations rapidement. Ceux qui n'ont pas indiqué le code SIRET ou NUMAGRIT sur leur déclaration sont priés de compléter cette information auprès du GDS13, 22 avenue Henri Pontier 13626 Aix-en-Provence.

Le GDSA13 va être mis à contribution auprès de la FNOSAD pour participer à des projets de recherche dont nous parlerons ultérieurement. Nous ferons là encore appel à votre engagement pour contribuer à fournir des échantillons des produits de la ruche ou participer à des manipulations dans les ruches. Nous comptons sur votre engagement pour faire progresser la santé de l'abeille.

Prenez connaissance des dates des stages 2011 qui seront centrés sur l'apprentissage des méthodes de renouvellement du cheptel.

Respectez les dates indiquées pour l'envoi de vos bons de commande. Dans ces temps difficiles, vous pouvez compter sur nous pour mettre en recouvrement à la date que vous nous indiquerez les chèques joints concernant aussi bien le congrès que les fournitures apicoles.

Je vous souhaite au nom du Bureau une joyeux Noël, un bon bout d'an et une bonne année 2011 pour vous vos familles et vos abeilles et un bon congrès en Arles où nous aurons le plaisir de vous accueillir. Denis MONOD.